

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Nouvelle école primaire à Saint-Joseph-du-Lac **Évolution des travaux de construction**

Saint-Eustache, 22 janvier 2015 - Depuis l'été dernier, les résidents de Saint-Joseph-du-Lac ont pu constater la mise en œuvre du chantier de la nouvelle école primaire située sur la rue Yvon. Cette école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) pourra accueillir ses premiers élèves lors de la rentrée scolaire 2015-2016. Aujourd'hui, les partenaires dans ce dossier se sont rencontrés pour constater l'avancement des travaux qui vont bon train. Les fondations de l'école sont terminées et la structure d'acier est complétée. Le concept architectural est réalisé par la firme Viau Bastien Gosselin. La société d'ingénieurs Beaudoin Hurens assume la structure et l'aménagement extérieur, les travaux de génie mécanique et d'électricité. Unigertec Inc. agit, quant à lui, à titre d'entrepreneur général.

À la CSSMI, la construction d'une nouvelle école est toujours un projet d'envergure! Forte de ses expériences de deux constructions d'écoles inaugurées en 2014, la CSSMI est persuadée que les nouveaux élèves sauront se plaire dans leur nouvel établissement si bien élaboré et répondant aux normes actuelles en aménagement, de souligner fièrement Mme Paule Fortier, présidente de la CSSMI.

Cette nouvelle école primaire à Saint-Joseph-du-Lac vient combler un besoin grandissant d'espace-élèves dans le secteur. L'école accueillera 515 élèves qui pourront bénéficier de trois classes de maternelle, de 18 locaux de classe, d'une bibliothèque et d'un gymnase double, de deux locaux pour le service de garde, d'une classe d'informatique ainsi que d'une salle polyvalente. Il s'agit d'un projet évalué à 10,3 M\$.



De gauche à droite : M. Carl Bourassa, chargé de projet, CSSMI; Mme Stéphanie Bastien, architecte, Viau Bastien Gosselin; M. Roch-André Malo, directeur du service de l'organisation scolaire, CSSMI; M. Jean-François Lachance, directeur général de la CSSMI; Mme Paule Fortier, présidente de la CSSMI; M. Pascal Béland d'UNIGERTEC; M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac; Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel; M. Stéphane Giguère, directeur général, Saint-Joseph-du-Lac; M. Michel Thorn, conseiller du district #3, Saint-Joseph-du-Lac et M. François Grenon, architecte, Viau Bastien Gosselin.

Le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx, s'est, quant à lui, réjoui de l'avancement des travaux de la nouvelle école primaire joséphoise. *Si l'issue de ce projet a connu maints soubresauts en cours de route, nous nous rapprochons de plus en plus du but final et nous le devons aux citoyens engagés de Saint-Joseph-du-Lac qui nous ont prouvé qu'en réunissant nos forces et qu'en ayant comme principal objectif la réalisation d'une vision commune, nous pouvons véritablement réaliser de grandes choses*, a dit monsieur le maire, réitérant le fait que les jeunes représentent le moteur de demain et que c'est ce qui a motivé la décision du conseil d'aller de l'avant avec le projet de construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire.

Conscient des inconvénients que la construction de ce grand projet cause aux résidents qui demeurent à proximité du chantier, le maire Benoit Proulx a aussi tenu à les remercier pour leur patience et leur collaboration. *Un projet d'une telle ampleur n'est pas sans conséquence pour les résidents avoisinants. Nous sommes conscients que cela entraîne des impacts indésirables tant au niveau du bruit que de la circulation dans le secteur, mais nous vous assurons qu'au terme de la réalisation de ce projet, tous les Joséphois et Joséphoises ressortiront gagnants.*

Prochaines étapes du projet

Mis à part les étapes de construction reliées au chantier, il reste beaucoup à faire en vue de l'ouverture prochaine de cette école. Entre autres, il y aura la nomination de la direction et l'affectation du personnel, l'achat de matériel, l'aménagement des locaux et l'organisation scolaire.

Quelle sera la clientèle de la nouvelle école de Saint-Joseph-du-Lac?

Chaque école possède un territoire distinct comprenant un ensemble de rues déterminées par la commission scolaire. Il s'agit d'un plan de répartition des élèves entre les écoles d'un même secteur appelé aire de desserte. Ainsi, chaque école devient l'école de quartier pour les élèves qui habitent ces rues. Récemment, le conseil des commissaires a adopté le Cadre d'organisation scolaire 2015-2018 qui fait état des rues qui seront rattachées à la nouvelle école.

Il est facile de connaître cette aire de desserte en consultant le moteur de recherche *Une école de quartier (ville)* du site Internet de la CSSMI.

Les gens qui le souhaitent peuvent être informés de l'état d'avancement des travaux en consultant régulièrement le site Internet de la CSSMI au www.cssmi.qc.ca, section *Nouvelles écoles*.

-30-

Sources :

Mélanie Poirier, conseillère en communication, Affaires corporatives et communications, CSSMI
450 974-7000, poste 2124, melanie.poirier@cssmi.qc.ca

Marie-Ève Proulx, responsable des communications, municipalité de Saint-Joseph-du-Lac,
450 623-1072, poste 233, communication@sjdl.qc.ca